

L O V A

N A I L S Y S T E M

Babylone



Fiche de données de sécurité

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Nom commercial : *Babylone*

Code CPNP : 4173911

Utilisations finales : *Vernis semi-permanent /Ongles artificiels*

Fabricant : SNL S.A.R.L

66 rue Alfred Sisley,

76620, Le Havre

Tel : +33 52 59 56 52

Courriel : info@lovanailssystem.com

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Informations en cas d'urgence : SNL S.A.R.L

E-Mail : info@lovanailssystem.com

Contact : LOVASCO

2 Composition/informations sur les ingrédients

Description : Mélange de substances énumérées ci-dessous avec des ajouts

| <i>.Components Name:</i> | <i>CAS No.:</i> | <i>INCI No.</i> | <i>Weight Percent (%)</i> |
|---|-----------------|--|---------------------------|
| Urethane acrylate | 116958-43-1 | POLYURETHAN E-6 | 44 |
| Acrylic acid (ester) ethylhexyl acrylate copolymer | 38891-59-7 | ACRYLATES/HYDROXYESTERS ACRYLATES COPOLYMER | 30 |
| Dimethyl methyl Silylated Silica | 68611-44-9 | SILICA DIMETHYL SILYLATE | 4 |
| Hydroxypropyl methacrylate | 27813-02-1 | HPMA | 10 |
| HYDROXYCYCLOHEXYL PHENYL KETONE | 947-19-3 | GR-184 | 4 |
| color paste black | 1064-48-8 | CI 77499 | 0.1-1 |
| color paste red | 4548-53-2 | CI 77491 | 0.5-3 |
| color paste white | 13463-67-7 | CI 77891 | 0.5-5 |
| color paste yellow | 8003-22-3 | CI 47000 | 0.1-3 |
| color paste blue | 3844-45-9 | CI42090 | 0.5-2 |
| XC5303 | 12003-38-2 | Synthetic mica | 0.1-0.5 |
| | 13463-67-7 | Titanium dioxide | |
| | 1317-61-9 | Ferroferric oxide | |
| | 1309-37-1 | Ferric oxide | |

3 Identification des dangers

Notes .NFPA (échelle de 0 à 4)



Santé = 1 ; Feu = 1 ; Réactivité = 0

Description du danger : Xi : Irritant
Xn : Nocif

Informations concernant des dangers particuliers pour l'homme et l'environnement : Le produit doit être étiqueté en raison de la procédure de calcul de la « Directive générale de classification des préparations de l'UE » dans la dernière version en vigueur.

Voies d'entrée: Contact avec les yeux, Inhalation, Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé :

Yeux : Légèrement dangereux par la voie d'exposition suivante : par contact avec les yeux (Irritant).

Peau : Aucun effet aigu connu de ce produit résultant d'un contact avec la peau. Il irritera la peau endommagée et sera difficile à nettoyer.

Inhalation : l'odeur volatile, une petite quantité inhalée ne présentera aucun risque. Une grande quantité inhalée irritera les voies respiratoires.

Ingestion : Toxiques en cas d'ingestion. Le produit devrait être nocif par ingestion. Avaler directement le produit entraînera des douleurs abdominales, de la diarrhée , des nusées, perte d'appétit, etc...

Effets chroniques potentiels sur la santé :

EFFETS CANCÉROGÈNES : Non disponible.

EFFETS MUTAGÈNES : Non disponible.

EFFETS TÉRATOGENES : Non disponible.

Conditions médicales aggravées par une surexposition :

Il n'y a aucun effet connu dû à une exposition chronique à ce produit. Répété ou une exposition prolongée n'est pas connue pour aggraver un problème médical.

Surexposition/ Signes/ Symptômes : Aucune information disponible.

4. Premiers secours

Après inhalation : en cas de malaise, apporter de l'air frais ; consulter un médecin en cas de plaintes.

Après contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon pendant quelques minutes.

Après contact oculaire : Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant quelques minutes, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Si les symptômes ne peuvent pas être soulagés, obtenez immédiatement une aide médicale.

Après ingestion : Se gargariser avec de l'eau et boire suffisamment d'eau ou de lait pour provoquer un vomissement. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Équipement de protection : Porter une combinaison de protection complète. Appareil de protection respiratoire buccal. Ne pas inhaler les gaz d'explosion ou les gaz de combustion.

Moyens d'extinction: CO₂, sable, poudre extinctrice...

Point d'éclair : 95 °C

Température d'auto-inflammation : N'est pas applicable.

Risques particuliers d'incendie et d'explosion : N'est pas applicable.

Risques inhabituels d'incendie ou d'explosion : N'est pas applicable.

6 Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions de sécurité des personnes : Portez un équipement de protection.

Mesures de protection de l'environnement : Informer les autorités compétentes en cas d'infiltration dans un cours d'eau ou un système d'égouts.

Mesures de nettoyage/collecte

Petite fuite : Mélanger le matériau qui a coulé avec du sable, de la sciure de bois, puis nettoyer et placé dans un récipient approprié et frotter la zone avec une serviette et de l'eau.

Beaucoup de fuite : zone d'accident d'isolement pour empêcher les produits de fuite d'être contaminés, puis recyclés. Ne laissez pas beaucoup de produit atteindre les égouts ou l'eau.

Manipulation et stockage

Informations pour une manipulation en toute sécurité : Conserver dans un endroit frais et sec dans des récipients bien fermés. Assurer une bonne ventilation.

Informations sur la protection contre les incendies et les explosions : Tenir à l'écart les sources d'inflammation, ne pas fumer.

Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Conserver dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage dans un entrepôt commun : Ne pas conserver à proximité de substances inflammables.

Autres informations sur les conditions de stockage : Conserver le récipient bien fermé. Conserver au frais et au sec dans des récipients bien fermés.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Contrôles de ventilation et d'ingénierie : Aucun contrôle spécial de ventilation et d'ingénierie n'est requis.

Protection respiratoire : Aucune protection respiratoire particulière n'est requise pour l'utilisation de ces produits. Si une protection respiratoire est nécessaire, utilisez uniquement une protection autorisée par la norme fédérale OSHS des États-Unis, les réglementations applicables des États américains ou la norme canadienne CSA.

Protection du corps : Vêtements de protection générale.

Gants de protection : Choisissez des gants en caoutchouc ou en plastique avec un gant jusqu'aux coudes.

Protection des yeux : Si nécessaire, portez des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un écran facial.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales :

Forme : Liquide visqueux

Couleur: Rose pailleté

Odeur: inodore

Changement d'état

Point de fusion/plage de fusion : <0 °C

Point d'ébullition/intervalle d'ébullition : Pas disponible

Point d'éclair: 95 °C

Auto-allumage : Non

Danger d'explosion : Dans des circonstances normales, il n'y a aucun risque d'explosion.

Densité

Densité relative: 1,05 (eau=1)

Densité de vapeur: Non disponible

Taux d'évaporation: Non disponible

Solubilité dans/Miscibilité avec Eau: Insoluble

Viscosité dynamique : 0,350-0,450 pa.s à 25°C

10 Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Produits de décomposition dangereux : Les produits de combustion suivants peuvent être générés : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, vapeur d'eau et traces de composés organiques volatils ou autres gaz/fumées toxiques.

Polymérisation hasardeuse: Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

11 Informations toxicologiques

Toxicité pour les animaux :

DL50 : Non disponible.

CL50 : Non disponible.

Effets chroniques sur les humains : EFFETS CANCÉROGÈNES : Classé AUCUN par NTP, AUCUN par OSHA. 3 (Non classifiable pour l'homme) par le CIRC.

Autres effets toxiques sur les humains : Aucun.

Mutagénicité : Non disponible.

Tératogénicité : Non disponible.

12 Informations écologiques

Informations sur l'élimination (persistance et dégradabilité) : Éliminable de l'eau.

Potentiel de mobilité et de bioaccumulation : Non disponible

Effets écotoxiques : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

Toxicité aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques.

Remarques générales : Classe de pollution des eaux 2 (réglementation allemande) (auto-évaluation) : Dangereux pour l'eau. Ne pas laisser le produit non dilué ou de grandes quantités de celui-ci pénétrer dans la nappe phréatique, les cours d'eau ou les égouts.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit: Doit être éliminé conformément aux réglementations fédérales, étatiques et locales applicables.

Recommandation: Ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Ne laissez pas le produit atteindre le système d'égouts.

Emballage non nettoyé : L'élimination doit être effectuée conformément aux prescriptions officielles.

14 Informations relatives au transport

Classification .DOT pour les envois en vrac (les envois non en vrac peuvent différer) : Il ne s'agit pas d'un matériau contrôlé par le DOT (États-Unis).

Nom d'expédition approprié .DOT : Pas disponible.

Numéro UN : N'est pas applicable.

Groupe d'emballage : N'est pas applicable.

Polluant marin : Oui

Substance dangereuse Quantité à déclarer : N'est pas applicable.

Dispositions particulières pour les transports : N'est pas applicable

Classification .TDG : Non contrôlé par le TDG (Canada).

Classification .ADR/RID : Non contrôlé sous ADR (Europe)

Classification .IMO/IMDG : Non contrôlé sous IMDG.

Classification OACI/IATA : Non contrôlé par IATA.

15 Informations réglementaires

Classification .HCS : ce produit n'est pas un « produit chimique dangereux » tel que défini par l'OSHA Hazard. Norme de communication, 29 CFR 1910.1200.

US Réglementation fédérale : Inventaire .TSCA : Tous les composants sont exemptés.

Fiche de données de sécurité

SARA 301/302/303 : aucun produit chimique contenu dans ce produit n'est répertorié comme substance extrêmement dangereuse dans 40 CFR 355, Urgence. Planification et notification

SARA 304 : Aucun produit chimique présent dans ce produit ne nécessite de déclaration conformément aux exigences de 40 CFR 355, Planification d'urgence et Notification (substances extrêmement dangereuses SARA répertoriées dans l'annexe A de la partie 355 ou substances dangereuses CERCLA répertoriées dans le tableau 302.4 du 40 CFR partie 302).

SARA 313 : Ce produit ne contient aucun produit chimique dépassant la concentration minimale applicable qui est soumis aux exigences de déclaration de l'article 313 du titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et du 40 CFR Part 372 (tableau 372.65). Les réglementations nationales et locales spécifiques doivent être consultées pour déterminer s'il existe des exigences supplémentaires. Étant donné que de nombreux États et localités ont ajouté des exigences ou incorporé le contenu fédéral dans leurs propres formulaires, les formulaires de niveaux I et II doivent être obtenus auprès de la State Emergency Response Commission (SERC).

Réglementation Européenne/Internationale

Étiquetage européen conforme aux directives CE

Symboles de danger : Xi, Xn

Phrases de risque :

20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases de sécurité :

16 Tenir à l'écart des sources d'ignition.

24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux. 4

6 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer ce récipient ou cette étiquette.

16 Autres informations

Le contenu et le format de cette fiche signalétique sont conformes à la directive de la Commission ISO ISO11014:2009.

EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ Les informations contenues dans cette fiche signalétique ont été obtenues à partir de sources que nous considérons comme fiables. Cependant, les informations que j'ai fournies sans aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude. Les conditions ou méthodes de stockage, d'utilisation ou d'élimination du produit échappent à notre contrôle et peuvent échapper à notre connaissance. Pour cette raison et d'autres, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons expressément toute responsabilité pour les pertes, dommages ou dépenses découlant de ou liés d'une manière ou d'une autre à la manipulation, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette fiche signalétique a été préparée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé comme composant dans un autre produit, ces informations MSDS peuvent être applicables.

Fin de la fiche de données de sécurité

Créé le : 03.2020

Approuvé le : 04.2020

Date de la dernière mise à jour : 09.2024